



# ACTIVITÉ ET ACTUALITÉS 2024

## ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES



L'année 2024 a été marquée par des évolutions réglementaires impactant notre Service et nos Adhérents :

### ■ Agrément renouvelé pour 5 ans

Notre service a obtenu le renouvellement de son agrément par la DREETS, confirmant sa conformité réglementaire.

### ■ Décret CMR (risque chimique)

Le décret n°2024-307 du 2 avril 2024, renforce les obligations des entreprises en matière de prévention et de suivi médical des salariés exposés aux agents CMR (Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques).

### ■ Cotisation unique à partir de 2025

L'arrêté du 26 septembre 2024 instaure une cotisation annuelle unique par entreprise, applicable dès le 1er janvier 2025.

## SANTÉ MENTALE : UNE PRIORITÉ INTÉGRÉE DÈS 2024

Conscients des enjeux autour de la santé mentale, nous avons choisi d'agir dès 2024, avant même que ce thème ne soit désigné grande cause nationale 2025.

Nous avons enrichi notre offre socle de sensibilisation collective avec le module "Cosmos Mental®", qui permet d'introduire et de mieux comprendre les fondamentaux de la santé mentale en milieu professionnel.

Pour aller plus loin, nous proposons également désormais la formation "Premiers Secours en Santé Mentale" (PSSM), animée par notre formatrice accréditée. D'une durée de 14h, cette formation est accessible en inter ou intra-entreprise dans notre offre complémentaire.



*Pour en savoir plus :*  
[seformer-santementale@apst37.fr](mailto:seformer-santementale@apst37.fr)

## EN MARCHÉ VERS LA CERTIFICATION

En 2024, notre service a engagé une démarche de certification SPEC 2217 afin de renforcer la qualité de nos services et d'en garantir la conformité réglementaire.

### AFNOR SPEC 2217

Cette dynamique vise à :

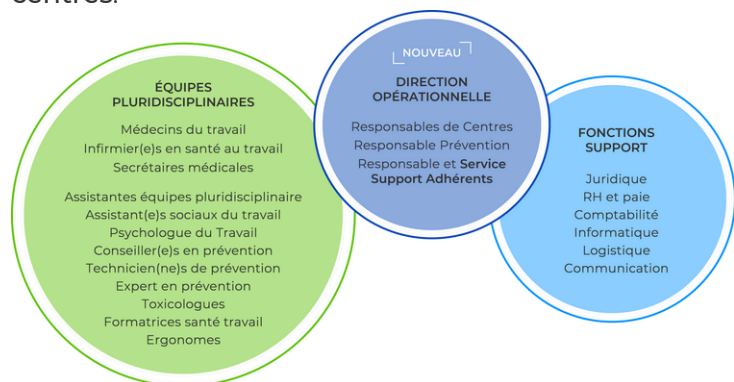
- **Fiabiliser nos processus** pour un accompagnement optimal des entreprises et des travailleurs
- **Structurer et harmoniser nos pratiques** pour une prise en charge cohérente

La prochaine étape est prévue en 2025, avec la réalisation des audits de certification.

## CRÉATION DIRECTION OPÉRATIONNELLE

Depuis le 1er septembre 2024, une nouvelle organisation est mise en place pour mieux répondre à vos besoins.

Cette évolution s'appuie sur la création d'une Direction Opérationnelle, d'un Service Support Adhérents et le renfort de notre encadrement de terrain par le recrutement de deux responsables de centres.



## NOTRE OFFRE SOCLE DE SERVICES

Définie par la loi du 2 août 2021, notre offre socle de services repose sur trois axes essentiels, accessibles à toutes nos entreprises adhérentes :



### La prévention des risques professionnels

Identifier, évaluer et limiter les risques liés aux conditions de travail (bruit, chutes, produits chimiques, etc.).



### Le suivi individuel de l'état de santé

Assurer un suivi adapté pour chaque salarié selon son poste, son âge, son état de santé ou son exposition à des risques particuliers.



### La prévention de la désinsertion professionnelle

Agir précocement pour maintenir en emploi les salariés fragilisés par un problème de santé ou une inaptitude.

Avec cette offre, notre mission est claire : protéger la santé au travail tout en soutenant la performance de votre entreprise.

## NOTRE PÉRIMÈTRE

**12 472**

ENTREPRISES  
ADHÉRENTES

**136 886**

SALARIÉS  
SUIVIS

Taille d'entreprise	Effectif suivi au 31/12/2024	Nbre d'adhérents au 31/12/2024	% d'adhérents
0 à 10 salariés	33 452	9 948	79.76%
11 à 20 salariés	16 935	1 193	9.57%
21 à 49 salariés	25 897	840	6.74%
50 à 299 salariés	43 371	457	3.66%
Plus de 300 salariés	17 231	34	0.27%
<b>Total</b>	<b>136 886</b>	<b>12 472</b>	<b>100%</b>

➤ + 79 % de nos adhérents comptent **moins de 10 salariés**

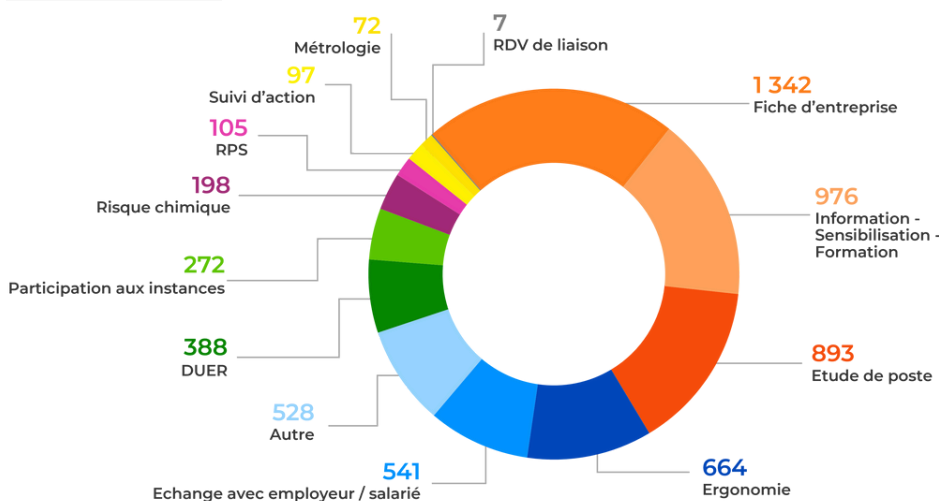
## AXE 1 - LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

### ■ ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL (AMT) PRISES EN CHARGE

**6 015**

INTERVENTIONS  
PRISES EN CHARGE

➤ + 98 % des actions prises en charge



### Répartition des interventions par taille d'entreprise

Taille d'entreprise	% interventions prises en charge
0 salarié	5.70%
1 à 9 salariés	35.83%
10 à 49 salariés	28.35%
50 à 199 salariés	19.38%
200 à 299 salariés	4.07%
Plus de 300 salariés	7.76%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

➤ + 70 % des interventions réalisées chez des adhérents de - 50 salariés

### ■ FOCUS FICHES D'ENTREPRISES (FE)

**61%** de nos entreprises adhérentes ont leur fiche d'entreprise réalisée

**34%** de nos entreprises adhérentes ont une FE de moins de 4 ans

### ■ ACTIONS COLLECTIVES...

**32** rencontres réalisées en équipe pluridisciplinaire

EN CUMUL :

**415** entreprises inscrites

**635** participants inscrits

### ■ FOCUS SUR LE DOCUMENT UNIQUE (DUERP)

**388**

ACCOMPAGNEMENTS  
AU DUERP

➤ + 37.10% par rapport à 2023



L'OUTIL MONDOCUMENTUNIQUE POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA RÉALISATION DE VOTRE DUERP

### ...ET PARTENARIALES, PARMIS LESQUELLES

- Atelier sur le syndrome d'épuisement professionnel (burnout) avec le **CLSM**
- Journée de sensibilisation sur la thématique du handicap en emploi avec l'**Agefiph**
- Participation aux Plein'Airs de la sécurité routière avec la **DREETS CVL**
- Participation à la journée de prévention Vivre mieux le cancer en Touraine organisée par la **Ligue contre le Cancer 37**

Agenda et inscriptions sur [apst37.fr](http://apst37.fr)

## AXE 2 - LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ

### ■ VISITES DE SANTÉ AU TRAVAIL RÉALISÉES

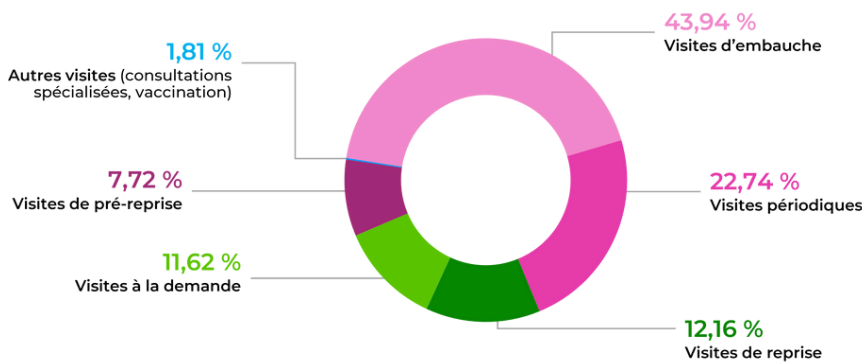
**56 154**

VISITES  
RÉALISÉES

**7.1%**

ABSENTÉISME

➤ + 6.34% de visites réalisées par rapport à 2023



### Répartition du suivi des salariés

Type de suivi % salariés suivis

SI	74.85%
SIA	7.35%
SIR	17.81%

Suivi Individuel  
Suivi Individuel Adapté  
Suivi Individuel Renforcé

### ■ INAPTITUDES AU POSTE DE TRAVAIL

**1 099**

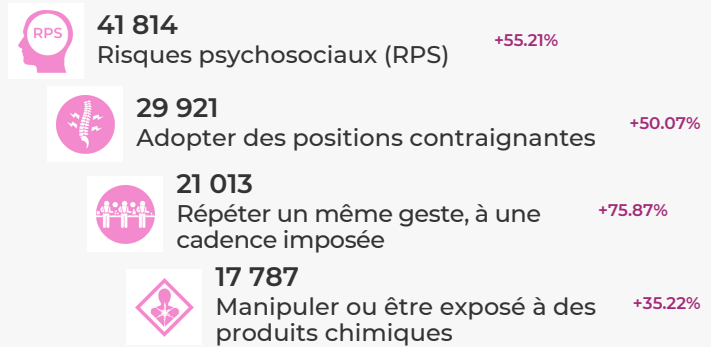
AVIS D'INAPTITUDE  
ÉMIS

#### Secteurs d'activité les plus impactés

- Aide à domicile
- Nettoyage courant des bâtiments
- Supermarchés

➤ -1.17% par rapport à 2023

### ■ PRINCIPALES OBSERVATIONS TRACÉES



## AXE 3 - LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

### ■ CONSULTANTS SPÉCIALISÉS : ASSISTANTS SOCIAUX ET PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

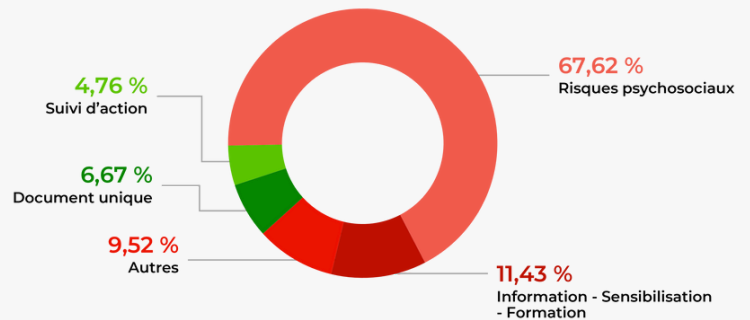
**951**

SALARIÉS  
ACCOMPAGNÉS

#### Principaux motifs d'orientation vers le service social

Inaptitude	+ 158 %
Handicap	+ 185 %
Retraite	+ 143 %
Prestations sociales	+ 116 %
Risque de désinsertion professionnelle	+ 116 %

#### Principales thématiques d'AMT prises en charge



### ■ LA CELLULE PDP APST37

#### UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

Elle regroupe des professionnels aux compétences complémentaires :

- Médecins du travail,
- Infirmières santé travail,
- Assistants sociaux,
- Ergonomes,
- Psychologue du travail
- Assistants des équipes pluridisciplinaires.

#### DES MISSIONS

Elle est missionnée pour :

- Prendre en charge le salarié lorsque son état de santé compromet son parcours professionnel;
- Analyser sa situation et évaluer ses perspectives socio-professionnelles de maintien en emploi;
- Proposer des solutions adaptées en fonction des moyens et dispositifs existants
- L'accompagner dans ses démarches
- Mobiliser notre réseau d'acteurs du maintien en emploi

#### Accompagnement individuel

➤ **36** dossiers PDP traités en cellule

#### Accompagnement collectif

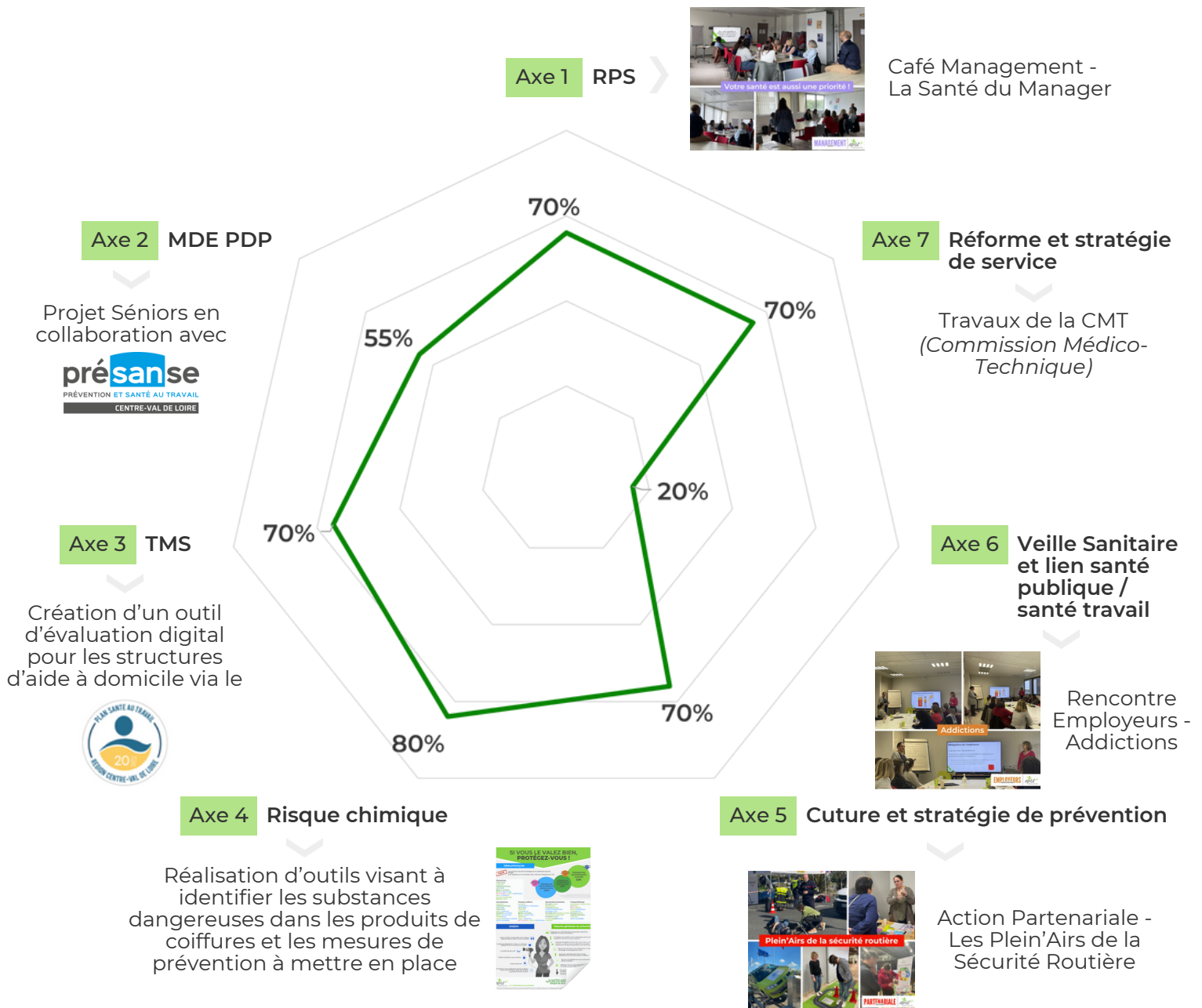
➤ Rencontres Employeurs réalisées sur les secteurs d'activité générateurs de désinsertion professionnelle identifiés

#### Développement des partenariats

➤ La cellule est active depuis février 2023

# NOTRE PROJET DE SERVICE 2023-2027

## Avancement des différents axes du projet de service à mi-parcours



## ACCÉDEZ À TOUTES NOS RESSOURCES SUR NOTRE SITE INTERNET

- Outil **MonDocumentUnique**
- Agenda **RDV de prévention**
- **Plaquettes** risques professionnels / Fiches métiers
- **Offre socle** de service
- **Portail adhérent** Padoa
- Dernières **actualités**
- et bien d'autres...

<https://apst37.fr>



Restez informé en suivant nos réseaux

